



LES ÉTUDIANTS EN PARLENT

« Actuellement étudiante en Master Langues Étrangères Appliquées, j'ai auparavant effectué ma licence LEA, parcours anglais-russe. J'ai choisi l'université de Grenoble car elle est l'une des seules universités en France à proposer un parcours débutant dans plusieurs langues, dont le russe.

La pluridisciplinarité de ce diplôme (langues et sciences sociales : histoire, relations internationales, droit, économie, finance, comptabilité) est un véritable atout. J'ai personnellement beaucoup appris sur le fonctionnement du monde qui nous entoure, le monde de l'entreprise et des affaires, tout en développant de très bonnes compétences linguistiques. Ceci demande beaucoup de travail et d'investissement, mais permet d'acquérir la rigueur nécessaire pour poursuivre des études en master (commerce, traduction, tourisme, etc.). »

Sandra, étudiante en licence LEA 2013-2016

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Un espace de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Site de Grenoble / Domaine Universitaire

Espace orientation et insertion professionnelle
1er étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 45
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence

CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 Valence
Tél. : + 33 (0)4 26 44 35 00
Ciosup2607@aduda.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Tout au long de la licence, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants et les aider à préparer leur insertion professionnelle.

> **une semaine d'accueil en 1re année** est organisée pour faciliter l'intégration à l'université : présentation de l'université, choix du module de préprofessionnalisation et de l'ETC (enseignement transversal à choix) du type langues vivantes, sport ou autres..., conférences sur les associations, la vie culturelle, la mobilité internationale, l'insertion professionnelle.

> **un enseignant référent** suit chaque étudiant dès la rentrée et tout au long de la 1re année.

> **le module de préprofessionnalisation** propose de découvrir des métiers et des secteurs professionnels pour accompagner dès la 1re année la construction des perspectives professionnelles pendant la licence.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

Après la deuxième année de licence, en licence professionnelle.

Notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

> Licence professionnelle Métiers du commerce international

Après la licence, en master.

87% des diplômés de la licence LEA poursuivent leurs études dont 89% en master et notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

> Master Langues étrangères appliquées

- parcours Traduction spécialisée multilingue
- parcours Négociateur trilingue en commerce international
- parcours Coopération internationale et communication multilingue

> Autres masters en fonction de la mineure et du module de préprofessionnalisation suivis et selon les modalités d'accès aux formations envisagées.

Insertion professionnelle

La licence LEA prépare à des emplois dans des secteurs professionnels très variés, avec une poursuite d'études adaptée : commerce international, administration, gestion, transports, coopération et solidarité internationale, traduction, ...

CONTACTS

Directeur des études

À Grenoble
Valéry KOSSOV
Valery.kossov@univ-grenoble-alpes.fr

À Valence
Claudie SERVIAN
claudie.servian@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

À Grenoble
Licence 1 débutant - Licence 1
Bâtiment F/G - 1er étage
Tél. : + 33 (0)4 76 82 41 42 / ou 43 31
lea-scolarité-L1@univ-grenoble-alpes.fr

À Valence
Tél. : +33 (0)4 75 78 10 21
Veronique.Salomez@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes

Site de Grenoble
Domaine universitaire
Bâtiment Stendhal
1180 avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères

Site de Valence
Pôle universitaire Marguerite Soubeyran
87 avenue de Romains
26000 Valence

EN BREF

Domaine :
ALL / SHS (arts, lettres, langues / sciences
humaines et sociales)

Composante de rattachement :
UFR LE (langues étrangères)

Durée des études : 3 ans

Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

**Nombre d'inscrits en 1re année en
2017-2018 :**

GRENOBLE **VALENCE**



GRENOBLE ET VALENCE

LICENCE LEA LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

QU'EST-CE QUE LA LICENCE LEA ?

La licence Langues étrangères appliquées (LEA) constitue une formation pluridisciplinaire comportant deux langues étrangères ainsi que de l'économie, du droit, de la gestion, du commerce ou de l'information-communication.

Les enseignements en langues étrangères appliquées visent à donner un excellent niveau dans deux langues étrangères et à fournir aux étudiants les compétences interculturelles nécessaires dans le monde de l'entreprise.

Les enseignements en langues

Ils comprennent 4h de cours par semaine pour la langue anglaise et 4h pour la langue B. Ils comptent pour 50 % des cours dispensés dans chaque année de la licence.

Les enseignements portent sur la pratique orale et écrite, la traduction, etc. En L1, il s'agit de cours de communication écrite et orale et de grammaire et traduction appliquée ; En L2, un approfondissement grammatical et une introduction à la langue professionnelle sont proposés ; En L3 les cours portent sur la pratique de la langue professionnelle et la traduction appliquée au monde professionnel.

A ces enseignements de pratique de deux langues s'ajoutent 2h de cours de civilisation en anglais et 2h de civilisation en langue B qui représentent 25% des cours.

En L1 d'anglais le cours aborde les problématiques de la civilisation contemporaine de la Grande Bretagne ; En L2, il s'agit de la civilisation des Etats-Unis ; En L3 le cours porte sur l'environnement économique et international des sociétés anglo-saxonnes.

Les cours de civilisation des langues B varient en fonction des particularités des aires culturelles étudiées avec un accent mis sur les problèmes socio-économiques et politiques des sociétés contemporaines.

À Valence, la totalité des cours de civilisation est dispensée en anglais.

À Grenoble, la majorité d'entre eux est dispensée en français. Cependant, certains cours de civilisation britannique ou américaine abordent les sujets de sciences sociales en anglais. Les cours magistraux de civilisation sont articulés aux TD où le travail se fait sous forme d'analyse et de commentaire de documents rédigés dans les langues étudiées.

Les enseignements en sciences sociales

Ils comprennent 4h de cours par semaine et représentent 25% des enseignements.

En L1, les cours proposent une initiation aux problématiques des environnements socio-économique et juridique ainsi qu'à la gestion des organisations et au monde du travail.

En L2, s'ajoutent des cours axés sur les relations internationales et régionales ainsi que des enseignements plus pointus sur les rivalités concurrentielles et la régulation juridique.

En L3, les enseignements portent sur les relations économiques et juridiques internationales, le droit international et la géostratégie.

La spécialisation des enseignements fondamentaux de sciences sociales se fait progressivement et se complète par des cours dispensés dans le cadre de la famille de métier de management avec des cours plus pratiques de gestion, marketing, comptabilité et administration des entreprises

Les enseignements en information-communication

Ils permettent aux étudiants d'acquérir une spécialisation progressive en information-communication. Chaque semestre, les étudiants doivent choisir 2 cours parmi les 3 proposés :

En 1re année : introduction aux sciences de la communication ; histoire de la presse et du journalisme ; introduction à la communication des organisations au semestre 1 et introduction aux sciences de l'information ; histoire de la radio et de la télévision ; socio-économie du multimédia et de l'internet au semestre 2.

En 2e année : introduction aux sciences de la communication : courants contemporains ; industries de la culture et de la communication ; analyse de l'image au semestre 3 et communication, sciences et société ; analyse du récit filmique ; culture, création et communications numériques au semestre 4.

En 3e année : enjeux sociétaux de la communication ; sémiotiques au semestre 5 et médiation culturelle et scientifique ; information et communication dans les organisations au semestre 6.

LICENCE LEA

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans, elle est composée de 6 semestres.

Elle est validée par l'obtention de 180 crédits, 30 crédits par semestre.

Plusieurs parcours

La mention LEA se décline en **sept parcours** :

- > **Anglais - Allemand** (Grenoble et Valence)
- > **Anglais - Espagnol** (Grenoble et Valence)
- > **Anglais - Italien** (Grenoble)
- > **Anglais - Arabe** (Grenoble),
- > **Anglais - Japonais** (Grenoble)
- > **Anglais - Chinois** (Grenoble)
- > **Anglais - Russe** (Grenoble)

Il est possible d'être débutant en allemand, arabe, chinois, japonais et russe. La licence s'effectue alors en 4 ans. La première année de licence débutant est consacrée à un apprentissage intensif de la langue.

SPÉCIALISATION PROGRESSIVE ET PLURIDISCIPLINARITÉ

En licence, les parcours de formation sont organisés de façon à permettre à l'étudiant de choisir progressivement son orientation.

Différentes matières d'application

Les enseignements fondamentaux de la licence LEA se composent de l'étude de deux langues et des enseignements de la civilisation qui sont complétés par des matières d'application que l'étudiant choisit.

Deux matières d'application possibles :

- > **Sciences sociales** (Grenoble et Valence)
- > **Information-communication** (Grenoble)

OFFRE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Des modules de préprofessionnalisation intégrés à tous les cursus de licence permettent aux étudiants de découvrir les secteurs professionnels associés aux disciplines, à travers un choix de 2 ou 3 enseignements proposés dans une famille de métiers et de préciser ainsi leur projet d'études tout en acquérant des compétences professionnelles dans le domaine choisi. Un stage peut être réalisé, à l'initiative de l'étudiant, pour compléter la connaissance d'un secteur professionnel.

Les modules de préprofessionnalisation possibles à Grenoble :

- > Métiers des bibliothèques et de l'édition
- > Métiers de l'enseignement et de la formation
- > Métiers du patrimoine, de la culture et de la création
- > Métiers des humanités numériques
- > Métiers du langage et de la communication

Les modules de préprofessionnalisation possibles à Valence :

- > Métiers de l'enseignement
- > Métiers de la culture
- > Métiers de la traduction et du management

DOUBLES LICENCES

La mention LEA permet également la préparation de doubles diplômes, sous condition d'une double inscription dans chacune des mentions choisies.

Les **doubles diplômes proposés en LEA** :

- > **Droit - Langues** (Grenoble)
- > **Économie et gestion - Langues** (Grenoble et Valence)

Attention : ces doubles cursus ont une capacité d'accueil limitée et **l'accès se fait après étude d'un dossier**.

Pour plus d'informations, consultez la fiche correspondant au descriptif de ces doubles licences.

STAGES

La réalisation d'un stage dans le cursus de licence est fortement recommandée.

Il peut prendre des formes très diverses : stage dans un milieu professionnel, initiative et engagement étudiant, tutorat, emploi salarié...

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE	
Enseignements fondamentaux = 21 crédits 15 crédits pour l'étude des langues 6 crédits pour la matière d'application	
Offre de formation complémentaire = 9 crédits Deux configurations possibles selon le projet de l'étudiant	
Module de pré-professionnalisation = 9 crédits (3X3)	Module de pré-professionnalisation = 6 crédits (2X3)
	Enseignement transversal à choix (ETC) = 3 crédits

TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux types de cours permettent l'acquisition des connaissances :

Les cours magistraux (CM)

Les CM, en amphithéâtre peuvent accueillir jusqu'à 100 étudiants. Sont abordés, dans ces cours, les enseignements théoriques qu'il est impératif de compléter par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière. La prise de notes est essentielle pour la compréhension et l'intégration des connaissances abordées.

La présence aux cours magistraux est obligatoire, bien que l'assiduité ne soit pas vérifiée. En effet, elle permet aux étudiants d'entendre le cours (mémoire auditive), de prendre l'habitude de suivre un discours ordonné et logique, de se familiariser avec une argumentation, un langage, des notions qu'ils doivent connaître et être capables de maîtriser.

Les travaux dirigés (TD)

Ils permettent un travail plus individualisé en petits groupes de 40 étudiants maximum. Ils portent sur l'application et le suivi des apprentissages disciplinaires.

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de TD.

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

Travail universitaire

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en TD soit complétée par un important travail personnel :

- > l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- > il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.
- > l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

Évaluation

Deux formes d'évaluation coexistent :

> **Le contrôle continu** a lieu durant le semestre. Il prend généralement la forme de devoirs à rendre, de travaux en classe et d'exposés.

> **L'examen terminal** déroule à la fin de chaque semestre.

Type d'exercices demandés : commentaire ou dissertation
Une 2e session d'examen (rattrapage) a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20



INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 2e année (échanges E R A S M U S ou partenariats avec des universités)